



MINI-LIEN ...

... POUR UN MAXIMUM D'INFORMATIONS

Schàferscher Nochréschde !

S
C
H
A
E
F
F
E
R
S
H
E
I
M

EDITO DE LA REDACTION

Vous attendiez sans doute avec impatience le nouveau numéro de votre journal d'information communal, c'est maintenant chose faite avec l'exemplaire que vous avez entre vos mains !

Vous y trouverez à nouveau les évènements qui ont rythmé la vie de notre village depuis la fin de l'année passée, ainsi que les informations essentielles, le tout agrémenté de quelques illustrations. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à vous le rédiger.

Comme les beaux jours semblent être de retour, le Mini-Lien en a profité pour se parer d'une couleur un peu plus estivale, signe que les vacances approchent.

Puisque ce journal est avant tout le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations, de vos idées ou de vos articles à l'adresse mail suivante :

jung.mairie@wanadoo.fr

En espérant que le soleil vous accompagne tout au long de cet été, nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances !

Dominique BAUMERT



**LE MOT DU MAIRE**

La première année de mandat s'achève déjà.

Nous avons ouvert un certain nombre de chantiers.

La loi nous oblige à transformer notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, cette transition va prendre deux ans et va nous obliger à revoir un certain nombre de nos choix. Nous devons signer le P.L.U. au plus tard en mars 2017.

Nous avons commencé à acquérir des terrains pour la réalisation d'un nouveau lotissement. Si tout se passe comme prévu, nous pourrions commencer la commercialisation en 2017. Nous avons déjà un certain nombre de demandes dont des enfants de Schaeffersheim qui souhaitent revenir dans la commune. Ce lotissement va nous permettre de stabiliser le nombre d'élèves dans nos écoles et de garder nos deux niveaux par classe, seuil en dessous duquel nous ne voulons pas retomber.

Nous allons prochainement terminer le fleurissement de la rue de Bolsenheim et de la rue principale, les devis ont été signés. Nous allons aussi installer un panneau d'informations sur la rue principale qui permettra entre autres, aux associations et à la municipalité de vous tenir informés de toutes les manifestations.

Nous avons également lancé le démarrage de la réalisation du nouveau cimetière qui se situera près de la chapelle sur la RD426 en direction de Meistratzheim. Les études géologiques ont été faites, nous avons demandé à ce que soient réalisées des fouilles archéologiques préventives.

L'examen des comptes administratifs 2014 laisse apparaître un excédent de clôture de 87 915 €, nous faisons ce qu'il faut pour rétablir la capacité d'autofinancement de la commune. Cette situation, ainsi que le choix contraint de la communauté de communes d'augmenter les impôts de 10%, nous a conduit à ne pas augmenter les impôts communaux. Malheureusement je ne peux pas promettre que nous continuerons dans ce sens, nous venons d'avoir la nouvelle d'une baisse importante des dotations de l'état au point que nous avons demandé des explications écrites à la trésorerie et au Sous-Préfet. Cette baisse serait de 26000€ soit 30% du montant total, alors que dans les communes environnantes elle ne serait que de 15%. J'ai la désagréable sensation, si je prends également en compte les augmentations du F.P.I.C., qu'on nous vampirise. A quoi bon faire les efforts qu'on fait ?

Bon, ne soyons pas que négatifs, mais il est clair qu'on va devoir aborder le dossier école avec beaucoup de réalisme et de prudence.

En attendant je vous souhaite de passer d'agréables vacances, du soleil et de la chaleur nous feront le plus grand bien.

Votre maire Serge Jung

**Lundi 19 janvier 2015**

- Renouvellement des baux de chasse pour la période 2015-2024.
- Plan d'Occupation des Sols : Transformation en Plan Local d'Urbanisme.
- O.N.F. : Etat de prévision des coupes de bois 2015 et Etat d'Assiette 2016.
- Association Foncière : Renouvellement du bureau 2015-2021.
- Personnel communal : Transformation du poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe en poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe.
- Divers et Communications.

Mardi 31 mars 2015

- Examen et Adoption du Compte Administratif 2014.
- Examen et Adoption du Budget Primitif 2015.
- Fixation des taux des taxes locales 2015.
- Caisse d'Assurances Accidents Agricoles : Cotisation 2015.
- Logements communaux : Fixation des loyers 2015.
- Location de la chasse communale : Agrément des permissionnaires.
- Indemnités de Conseil de l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques (Trésorier).
- Subvention d'investissement accordée à une Association : Durée d'amortissement.
- Communauté de Communes du Pays d'Erstein : Mise en place d'une démarche mutualisée avec la Com-Com et les communes membres pour la création ou le renouvellement du site internet des 11 collectivités.
- Communautés de Communes du Pays d'Erstein : Désignation du représentant communal à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.
- Itinéraire cyclable Bolsenheim-Schœffersheim : Convention
- Adhésion de la Commune à l'Agence Technique d'Ingénierie Publique du Conseil Général du Bas-Rhin.
- Association Foncière : Renouvellement du Bureau (Annule et remplace la délibération du 19 janvier 2015).
- Révision du P.O.S. et transformation en P.L.U. : consultation en vue de la passation d'un marché de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Construction d'un bâtiment évolutif, culturel et associatif : Avenants 1 et 2 au lot n°17 « Electricité ».
- Acquisition d'un panneau lumineux d'informations.
- Divers et Communications.

Jeudi 28 mai 2015

- Conseil Départemental : Adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur - Approbation des statuts, demande de création de l'A.T.I.P. à M. le Préfet, désignation des électeurs.



- Communauté de Communes du Pays d'Erstein : Fonds de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales (F.P.I.C) : Répartition de la contribution 2015.
- Déclaration T.L.P.E. 2016 (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure).
- Décision modificative budgétaire 2015.
- Création d'emplois pour accroissement saisonnier d'activité.
- Transformation du poste d'A.T.S.E.M. 1^{ère} classe en poste d'A.T.S.E.M. Principal de 2^{ème} classe au 01.09.2015.
- Projet d'extension urbaine : Recherche de prestataires pour les missions suivantes : Assistance à Maître d'Ouvrage pour le suivi des études d'aménagement et réalisation du dossier de déclaration de travaux.
- Acquisition d'un panneau d'affichage électronique.
- Divers et Communications.

Instruction des dossiers d'urbanisme



La commune de Schaeffersheim met à disposition son P.O.S. en mairie.
Ce document approuvé en Conseil Municipal le 10/12/2001 et modifié le 20/04/2004, régleme l'usage des sols sur le territoire.

Nous vous rappelons qu'avant de réaliser tous travaux de démolition, de construction ou d'installation, une autorisation d'urbanisme doit être obtenue :

- Déclaration préalable : clôture, piscine, abri de moins de 20 m², changement de l'aspect extérieur (toiture, isolation extérieure, châssis de toit)...
- Permis de construire : maison individuelle, extension (selon certains critères), abri de plus de 20 m²...

Des notices explicatives sont disponibles sur le site internet suivant :



<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

Vous pourrez y télécharger les différents formulaires liés aux demandes d'urbanisme.

Toute demande ou dépôt de dossier est à transmettre aux services de la mairie qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information et qui vous mettra en rapport, en cas de besoin, avec le service instructeur dont l'adresse est la suivante :

Secteur Départemental d'Aménagement Urbanisme et Habitat - SDAUH
53 rue de Sélestat.
67210 Obernai

Pourquoi faut-il faire ces démarches ?

Pour être autorisée, toute construction, installation ou modification d'un bâtiment, doit respecter les règles d'urbanisme définies dans le Plan d'Occupation du Sol de la commune en vigueur.



Les risques que vous encourez si vous faites des travaux sans autorisation :

Vous encourez des sanctions si vous effectuez des travaux, même de faible importance, sans autorisation ou non conformes à une autorisation.

Dans un tel cas, l'administration dresse et transmet un procès-verbal au procureur de la République. Un tiers peut également introduire une action en justice s'il juge que vos travaux lui causent un préjudice. Cependant, s'il s'avère que les travaux effectués en infraction sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur, vous pourrez obtenir une autorisation d'urbanisme en régularisation administrative : il vous suffit d'en faire la demande auprès de la mairie.

Obligation d'affichage de l'autorisation obtenue :

Dès l'obtention de l'autorisation (DP - PD -PC- PA), un panneau doit être installé sur le terrain, visible depuis la voie publique. Il mentionne le numéro de l'autorisation, le nom du propriétaire, la date et la nature des travaux. Cet affichage permet aux personnes désirant s'opposer à cette autorisation de se faire connaître dans un délai de deux mois (délai de recours). L'affichage doit rester en place jusqu'à la fin du chantier.

Canicule

Comme les années précédentes, le niveau « veille » du plan canicule est activé du 1^{er} juin au 31 août.



Les personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, handicapées), peuvent se faire inscrire sur un registre spécifique à la Mairie afin de leur permettre d'obtenir secours et assistance en cas d'un éventuel déclenchement par les autorités du plan d'alerte et d'urgence. Toute situation de détresse ou d'isolement peut également être signalée à la Mairie au 03.88.98.05.67

Pour information, le plan canicule comporte quatre niveaux coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

Le niveau 1 : veille saisonnière - correspond au vert sur la carte de vigilance météorologique. Le niveau 1 est activé du 1^{er} juin au 31 août.

Le niveau 2 : avertissement chaleur - répond au passage en jaune sur la carte de vigilance météorologique.

Le niveau 3 : alerte canicule - répond au passage en orange sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par le préfet.

Le niveau 4 : mobilisation maximale - répond au passage en rouge sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le premier ministre.





Nos amis les animaux



Vous êtes nombreux dans notre village à apprécier la présence d'un compagnon à quatre pattes pour vous tenir compagnie ou pour vous accompagner lors de vos promenades. Cependant, les responsabilités qu'entraînent la possession d'un animal ne s'arrêtent pas lors de vos absences ou dès la nuit tombée. Nous recevons régulièrement des plaintes quant à quelques propriétaires indécents qui laissent leur chien hurler et aboyer toute la journée.

Nous vous rappelons les termes de l'article R1334-31 du code de la santé publique, qui précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage dans un lieu public ou privé, que les bruits soient à l'origine d'une personne ou par l'intermédiaire d'un animal placé sous sa responsabilité.

De plus, la circulaire du 27 février 1996 relative à la lutte contre les bruits de voisinage précise que les aboiements intempestifs des chiens sont concernés par l'article précédent.

Les propriétaires indécents de ces animaux peuvent être sanctionnés, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques. A l'extrême, les personnes coupables de l'infraction encourent également la peine de confiscation de leur compagnon.



Pour la tranquillité de tous, nous vous demandons donc de veiller à ce que vous preniez vos dispositions afin que votre voisinage ne soit pas obligé de subir les aboiements incessants de votre chien lors de vos absences.

Vivre ensemble

Les beaux jours semblent être de retour... Comme chaque année, afin de veiller au respect et à la tranquillité de chacun, nous vous rappelons l'arrêté pris par la commune le 16 juin 2003 pour les travaux de jardinage, de bricolage ou d'entretien :



Article 1er :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués les jours ouvrables après **19 heures 30, du samedi 19 heures jusqu'au lundi matin suivant, ainsi que les jours fériés.**

Article 2 :

Les feux de déchets dits « verts » (herbe, broussaille, etc.) sont interdits au sein des propriétés et doivent être apportés en déchèterie.



Circulation dans le village



Le problème de la vitesse excessive nous est sans cesse signalé à la Mairie. Malheureusement pour nous et nos enfants, certains de nos concitoyens oublient les règles élémentaires de prudence et de sécurité lorsqu'ils sont au volant de leur voiture. Ces conducteurs ont oublié qu'ils ont récemment grandi dans ces rues où ils s'estiment être seuls au monde.

Nous demandons à ces personnes qui se reconnaîtront, d'adapter leur vitesse dans notre village et de respecter la signalisation, afin d'éviter tout drame de la circulation ! Sachez que la gendarmerie a été avertie.

Nous en profitons pour vous rappeler que la rue de la Chênaie est une zone où la vitesse est limitée à 30km/h et soumise à la priorité à droite au niveau de la rue Etroite.

Compte-rendu d'activité 2014 du Réseau GDS

Vous trouverez ci-dessous quelques informations et chiffres clés du contrat de concession qui permet l'acheminement du gaz de ville jusqu'à votre domicile. Ce contrat a été signé en mars 2010 et arrivera à échéance en décembre 2030.



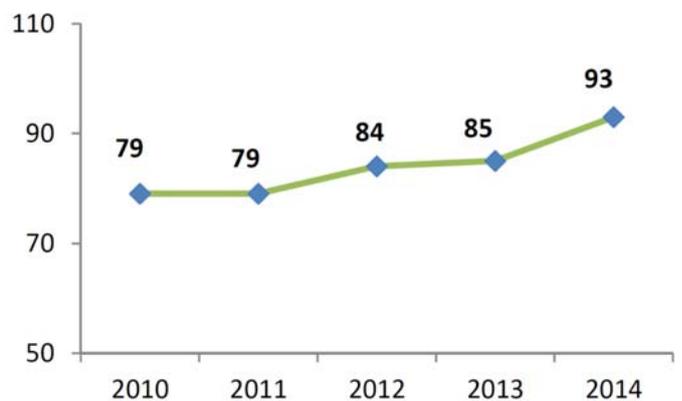
Chiffres clés



Quantités acheminées en millions de kWh

Il existe un service d'urgence disponible 24h/24 et 365 jours par an pour toute situation nécessitant l'intervention d'une personne. En cas d'odeur de gaz, d'endommagement de coffret, de manque de gaz ou autre, vous pouvez contacter ce service au :

SECURITE GAZ 24H/24
03 88 75 20 75



Evolution du nombre de points de livraison



Le jumelage avec nos amis de Waltersweier



Cela fait un peu moins de 30 ans maintenant que notre commune est jumelée avec celle de Waltersweier, sympathique village aux abords d'Offenburg. Tout au long de l'année, les diverses manifestations sont des occasions de se rencontrer et de partager les moments importants qui ponctuent la vie de nos villages.

Chaque commune invite, une année sur deux, les représentants de l'autre afin de mieux se connaître et de renforcer les liens qui nous unissent. Cette année, nous avons donc été accueillis le 8 mai, et cette rencontre avait une connotation bien particulière à l'occasion des 70 ans de la Libération, rappelée par les premiers édiles lors de leurs discours d'accueil.

Nous avons été les visiteurs privilégiés de l'entreprise KRATZER qui se situe dans la zone industrielle de Waltersweier. Fleuron de l'industrie allemande, cette entreprise familiale qui emploie 285 personnes est spécialisée dans l'usinage de pièces de haute technicité à base de métaux divers ou de matières plastiques. Son savoir-faire se retrouve dans bon nombre de secteurs, comme par exemple l'industrie automobile, aéronautique ou même médicale. Des composants de cœurs artificiels ou des broches pour fractures font même partie de leur programme de fabrication !



Dans la foulée, accompagnés de deux guides, une visite du centre historique de Offenburg nous a permis de retracer l'histoire cette ville en partant du Moyen-Age jusqu'au monde contemporain. Les différents bâtiments et monuments sont les témoins actuels de l'évolution de cette cité rasée par les troupes de Louis XIV en 1689.



La journée s'est achevée par un repas pris en commun dans la salle de la mairie. Ambiance et bonne humeur étaient bien évidemment de la partie. Rendez-vous a été donné l'année prochaine chez nous afin de perpétuer cette tradition et de conserver cette proximité toute particulière.



Consignes de tri

Depuis le mois d'avril 2015, les consignes de tri ont évolué : vous pouvez désormais déposer vos **emballages métalliques en aluminium et en acier** dans les **conteneurs bleus** également réservés aux emballages en plastiques.



Les emballages métalliques autorisés sont les suivants :

Canettes, boîtes de conserve, aérosols vides, barquettes alu, bouteilles de sirop, couvercles métalliques ...

Sont interdits :

Couverts, barres de métal, poêles et casseroles, pots de peinture, de solvants ou de vernis, bouteilles et cartouches de gaz...

Ces emballages métalliques et plastiques doivent être **vides**.

Mise en sécurité des peupliers

Vous avez peut-être aperçu les sapeurs-pompiers d'Erstein intervenir le 2 mars au bout de la rue des Prés. En effet, une branche menaçait de tomber. La grande échelle a été nécessaire afin de pouvoir réaliser en toute sécurité les coupes destinées à éliminer tout danger.



Animation au marché FRAIS et BIO



Nous vous proposons une animation autour du vin pendant de notre marché du BIO et du frais,

le vendredi 19 juin de 16 h à 20h.

Lors d'une dégustation de vin rosé, nous vous invitons à identifier, grâce à quelques indices qui vous seront fournis, quels sont les cinq vins dégustés à l'aveugle et dans quel ordre.

Testez vos capacités de réflexion et de déduction !

Le jeu se conclura par un classement sur la base duquel une remise de prix sera effectuée.

Alors, mettez vos papilles en alerte et venez nombreux nous retrouver.



Concours des maisons fleuries

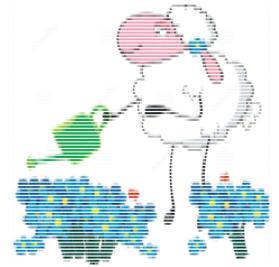


Le concours des maisons fleuries aura lieu le **vendredi 31 juillet**. Le jury sillonnera les rues du village à partir de **17 heures**. Le classement des lauréats sera affiché à la Mairie et communiqué par voie de presse. Les gagnants seront prévenus individuellement et invités à retirer leur prix à la Mairie.

Avis aux Jardiniers

Une partie du jardin communal près de la chapelle est disponible pour toute personne intéressée pour y cultiver son propre potager. Ce jardin est clôturé, et il est même possible d'y créer son verger.

Merci de prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressés !



Les Grands Anniversaires du 1^{er} semestre 2015



95 ans le 18 février :	M. KOHLER Oscar (doyen du village)
90 ans le 23 janvier :	Mme BECHTEL Germaine
85 ans le 18 février :	M. BREYSACH Robert
85 ans le 29 mai :	M. HEITZ Georges
80 ans le 6 janvier :	Mme HEITZ Bernadette
80 ans le 21 mai :	Mme SCHROEDER Elisabeth



Noces de DIAMANT le 14 janvier :	M. HEITZ Achille et Mme HEITZ Ernestine
Noces d' OR le 4 juin :	M. FUCHS Gérard et Mme HEITZ Alice

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Schaeffersheim



Cet été, pour la 4^{ème} année consécutive, la Mairie de Schaeffersheim organisera un accueil de loisirs sans hébergement durant le mois de juillet. L'équipe d'animation, composée de Vérane, Marion et Anthony, accueillera chaque semaine 24 enfants de Schaeffersheim et des autres communes membres de Communauté de Communes du Pays d'Erstein. Au programme, des sorties baignades une fois par semaine, des sorties à Muttersholtz, Oberhaslach et Strasbourg avec surtout de la joie et de la bonne humeur pour passer, une fois encore, des vacances inoubliables.



Les petits Schaeffersheimois à Muckenbach : une classe de découverte très classe !

Du 9 au 15 mars 2015, les élèves de l'école élémentaire (de la grande section au CM2) sont partis vivre une expérience inoubliable à Muckenbach.

Au programme : danse et théâtre mais aussi promenades, karting, jeux de ballons, mini-golf.



La préparation des chambres



Le centre Alter Ego accueille les enfants depuis de nombreuses années et veille à ce que les enfants vivent des moments exceptionnels.

Les veillées proposées chaque soir en sont l'exemple : soirée casino avec ses machines à sous et autres tables de jeu, soirée karaoké, sortie nocturne, séance de cinéma et bien sûr la traditionnelle boum.



Au repas

Les parents pouvaient visualiser chaque soir la journée du groupe grâce aux photos postées sur le blog du centre.

Si l'amusement et le plaisir accompagnent chaque moment, le but premier de ce voyage est d'apprendre à vivre en collectivité (respect et coopération) et de développer l'autonomie (faire un lit, s'habiller, prendre soin de ses affaires, se repérer dans le centre...), mais aussi de découvrir, d'éveiller la curiosité notamment au travers

Le séjour s'est d'autant mieux passé que le temps était de la partie, les animateurs très sympathiques et la cuisine délicieuse (merci à Marie la cuisinière).

Après une journée bien remplie, les enfants se douchaient et avaient droit à une séance de coiffage avec gel et parfum à volonté.



Le temps de classe des



activités dominantes (danse pour les grandes section/CP et CE1/CE2 ; théâtre pour les CM1/CM2) ainsi que lors des promenades (pin douglas, cerf-volant, boomerang...).



Koh-lanta !

Les enseignantes félicitent particulièrement les plus petits qui ont été très courageux, n'ont pas versé de larmes et ont fait preuve de beaucoup d'autonomie.

Elles remercient les parents qui ont tous joué le jeu d'engager leurs enfants dans ce projet ainsi que l'Amicale des parents d'élèves et la mairie pour leur soutien financier.

La journée type du périscolaire

Le périscolaire s'articule autour de trois prises en charge :

Le Restaurant scolaire



Prise en charge des enfants à 11h20 après la sortie des classes jusqu'à 13h10, heure de fin des activités.

Nous vous avons déjà présenté le principe du restaurant scolaire lors du précédent Mini-Lien.

Le Périscolaire



15h20 : Sortie des classes, les enfants sont cherchés dans la cour.

15h20 - 16h : Aide aux devoirs (encadré par les animateurs).

16h - 16h30 : Goûter puis temps libre.

16h30 - 18h30 : Temps d'activité → chaque soir, les enfants ont la possibilité de participer à un club différent proposé par un animateur (club jeux, atelier couture / tricot, club nature). D'autres activités sont proposées en parallèle (jeux collectifs, jeux coopératifs, bricolage, jeux de société...) ainsi qu'un accès libre au temps calme.

18h30 : Départ des derniers enfants

Les enfants sont revenus ravis et fatigués mais surtout un peu plus grands qu'avant, avec des souvenirs plein la tête.



La boum, le dernier soir



L'accueil de Loisirs (mercredi après-midi)



13h30 - 14h00 : Forum avec les enfants, présentation de l'après-midi.

14h00 - 16h00 : Activités proposées par l'équipe d'animation sur le thème fixé pour la période.

16h - 16h30 : Goûter puis temps libre.

16h30 - 18h30 : Finition des activités puis jeux collectifs et jeux de société (départs échelonnés des enfants)



Les enfants répètent une danse qui sera présentée lors d'un spectacle



Atelier cuisine pour dégustation avec les parents



Création de la mascotte du périscolaire de la Scheer : Récup'Hibou



Groupe d'enfants partageant ses passions avec le reste du centre



Jeux coopératifs avec le parachute



Le nouveau panneau d'affichage



A.S.L.C. Schaeffersheim

TOURNOI de BASKET-BALL



Comme à son habitude, l'Association Sports Loisirs et Culture de Schaeffersheim organise le **vendredi 4 et le samedi 5 septembre 2015** son traditionnel tournoi de basket-ball à la salle Eugène Martz. Ce tournoi regroupera des équipes du championnat d'Alsace tant féminin que masculin et sera encadré par des rencontres de préparation.

Les spectateurs trouveront sur place une buvette et une petite restauration.

DINER DANSANT sur réservation



Après la pause de 2014, l'Association Sports Loisirs et Culture de Schaeffersheim a le plaisir de porter à votre connaissance qu'elle organisera à nouveau son dîner dansant le **samedi 7 novembre 2015 à 20 h** à la salle Eugène Martz animé par l'Orchestre **"JEAN-GEORGES"** avec son répertoire varié.

Le menu au prix de 27€ par personne comprend :

Un apéritif
Potage
Rossbiff ou Jambonneau
avec Nouilles et Salade de Pommes de terre
Dessert et Café

Nous comptons sur votre participation nombreuse avec vos amis et connaissances pour une soirée de détente.

La Chorale Sainte Cécile



Je profite du Mini-Lien pour lancer un appel à tous les talents cachés qui se trouvent dans notre village. Celles et ceux qui chantonent en faisant le ménage ou tout simplement celles et ceux qui aiment le chant. Les personnes qui voudraient bien, mais qui n'osent pas franchir le pas.

Venez nous rejoindre !!!

Pas de limite d'âge, notre unique objectif est de nous retrouver entre amis, de former une équipe « sympa », de se faire plaisir et de faire plaisir à ceux qui viennent nous écouter. A notre époque de super communication au sein de laquelle plus personne ne se parle, le chant choral demeure le meilleur des antidépresseurs, au travers de l'émotion et de la joie qu'il suscite et du développement incontestable de l'épanouissement personnel qu'il procure.

Pour nous rejoindre ou pour plus de renseignement, contactez le 03 88 98 16 59

La présidente Wetterwald Jacqueline



Fête du 14 juillet



Cette année, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Schaeffersheim a pris le relais dans l'organisation de la Fête Nationale qui se tiendra le 13 juillet. Le nouveau hall du marché nous accueillera afin de nous préserver des aléas de la météo si capricieuse ces dernières années.



Les soldats du feu nous attendront à partir de 19h00 pour nous permettre de nous restaurer, avec au menu : saucisses, boissons, cafés et gâteaux. Le traditionnel et toujours apprécié feu d'artifice sera tiré sur les environs de 23h00 au bout de la rue Haute.



Venez nombreux !

Amicale des Donneurs de Sang



L'Amicale des Donneurs de Sang vous informe des prochains dons du sang :

27 juillet : Assiette anglaise - Glace

21 septembre : Tartes flambées - Salade de fruit

16 novembre : Emincé de volaille, Spätzles - Tarte aux pommes

En 2014, **206** donneurs ont donné de leur temps pour donner leur sang, dont **100** personnes issues des villages environnants.

Nous lançons un appel tout particulier aux jeunes désireux de faire un acte citoyen et de solidarité face à des besoins en sang de plus en plus importants. Nous les attendons lors d'une de nos collectes afin de leur permettre de réaliser un premier don en toute sécurité et en plus dans une ambiance conviviale.

En tant que Présidente, je voudrais remercier les membres du comité pour leur soutien, leur travail lors des collectes afin de préparer de bons repas et j'invite toute personne désireuse de rejoindre notre équipe à se manifester.

D'un commun accord le comité a décidé de ne plus organiser le 13 juillet. Nous passons le relais à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.



F.ZELLER 03.88.98.11.44



Communiqués Info Energie

Rénovation des maisons à colombages : Eviter les erreurs

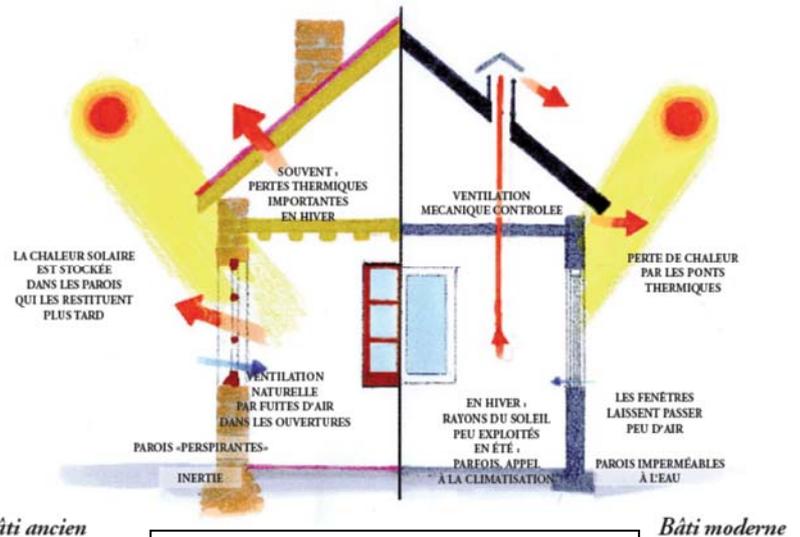


L'Alsace a la chance d'avoir un patrimoine bâti ancien de qualité architecturale indéniable. A l'heure des économies d'énergie, les travaux réalisés par les particuliers, incités par les aides financières, sont de plus en plus nombreux.

La complexité du bâti ancien, et notamment des maisons à colombages, rend la rénovation thermique très délicate. Certains choix de travaux peuvent soit dénaturer le bâti (masquer le colombage) soit créer des pathologies graves (mauvais choix de matériaux d'isolation ou mauvaise mise en œuvre).

Il est donc fortement recommandé de se documenter et de contacter les experts dans ces domaines afin de ne pas transformer son investissement en catastrophe !

Si vous avez un projet contactez votre Espace Info Energie au 03.88.59.86.27 ou infoenergie@ville-erstein.fr



Fiche ATHEBA, Maison Paysanne de France

Fin prématurée de la prime exceptionnelle de 1350€ et augmentation du crédit d'impôt.



L'Etat offrait une prime forfaitaire de 1 350 euros si vous réalisiez des travaux de rénovation énergétique dans votre logement. Prévus à l'origine jusqu'au 31 décembre 2015, elle est cependant abandonnée au profit d'un crédit d'impôt plus avantageux.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, cette prime n'existe plus. En contrepartie, l'ancien Crédit d'Impôt Développement Durable est remplacé par le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (applicable rétroactivement depuis le 1^{er} septembre 2014).

Les différences avec l'ancien Crédit d'Impôt :

- 30% au lieu de 15% et 25%,
- Fin de l'obligation de bouquet de travaux,
- Fin de conditions de ressources si un seul travail est réalisé

ATTENTION : depuis le 1^{er} janvier 2015 le crédit d'impôt et l'éco-prêt à taux zéro ne sont mobilisables qu'à la seule condition de faire réaliser les travaux par une entreprise ayant le label RGE

Pour plus de détail sur ce crédit d'impôt contactez votre Espace Info Energie au 03.88.59.86.27 ou infoenergie@ville-erstein.fr





Communiqué du Conseil Général



Rester chez soi en toute sécurité et de façon confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Vous-même, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans le logement ? Le Département vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Grâce à la mission « **Accompagnement de personnes en perte d'autonomie** » du Service Civique, le Conseil Général propose une visite à domicile, gratuite, de quatre personnes, **Ambre, Justine, Marie et Benjamin**, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

Cette équipe pourra vous aider à constituer si nécessaire un dossier de demande subvention pour adapter votre logement à la perte d'autonomie et ainsi vous permettre de garder votre indépendance.

En effet, ils pourront vous renseigner et éventuellement engager la démarche pour obtenir les aides financières pour les travaux nécessaires (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc...)

De plus, la réadaptation de votre logement est possible, facile et très largement subventionnée. Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux par téléphone ou également les rencontrer lors de réunions publiques. Disponibles, mobiles et à l'écoute de vos besoins, ils seront là pour vous apporter un meilleur confort dans vos logements.

Contacts :

Conseil Général du Bas-Rhin

Direction de l'Habitat et de l'Aménagement Durable - logement@cg67.fr

Au 03.88.76.63.35 : ZIEGLER Marie : marie.ziegler@cg67.fr

ELUSUE Justine : justine.elusue@cg67.fr

Au 03.88.76.66.98 : SCHMITT Ambre : ambre.schmitt@cg67.fr

HUBERT Benjamin : benjamin.hubert@cg67.fr

Exemple d'adaptation du logement :

Avant travaux



Après travaux



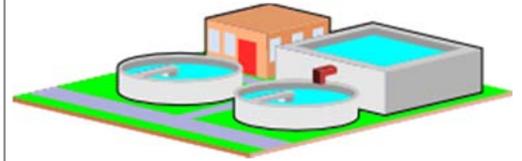


Le Bac de Rhinau

Horaires du Bac de Rhinau-Kappel - 2015

	<i>Lundi-Vendredi</i>	<i>Samedi, dimanche et JF</i>
01.04 au 31.10	5h30-21h00	6h30-22h00

La nouvelle station d'épuration



La nouvelle station d'épuration ouvrira ses portes à l'occasion de son inauguration le dimanche **21 juin 2015 de 10h00 à 16h00.**

Les horaires de la déchèterie



Le changement d'horaires correspondant au passage à l'heure d'été et d'hiver

<i>Horaires d'été</i>	
Lundi	13h00 - 18h00
Mardi	13h00 - 18h00
Mercredi	Fermé
Jeudi	13h - 18h00
Vendredi	13h - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Dimanche	9h00- 12h00

Fête Nationale



L'Amicale des Pompiers organisera cette année la Fête Nationale le **lundi 13 juillet 2015** sous le hall du marché.

La marche du BON PIED



Les pompiers de Schaeffersheim organisent la marche du **BON PIED** le dimanche **28 juin 2015**

Fleurissement Local



Le Jury pour le Concours Local des maisons fleuries fera sa tournée le **VENDREDI 31 JUILLET 2015** à partir de 17heures.

Animation au Marché du frais et du bio



Animation au marché du frais et du bio pour déguster à l'aveugle du vin rosé et tenter de l'identifier grâce à quelques indices le **vendredi 19 juin de 16h à 20h.**

Congés d'été



Le secrétariat de la Mairie sera fermé durant l'été :
du 27 juillet au 9 août inclus

Pour toute urgence durant cette période, il faudra vous adresser directement aux élus.



Les prochaines manifestations à Schaeffersheim

- 18.07.2015 :** Pêche « COUPLES » (Repas midi : Grillages, crudités, soir : paëlla)
Association de pêche de la Steingrube
- 27.07.2015 :** Don du sang
Salle Eugène MARTZ
- 04 et 05.09.2015 :** Tournoi de Basket-Ball féminin et masculin
A.S.L.C. Salle Eugène MARTZ
- 06.09.2015 :** Pêche américaine (2x4heures tout compte)
Association de pêche de la Steingrube
- 19 au 21.09.2015 :** Exposition fruitière à Uttenheim
Association les Beaux Fruits de la Scheer
- 21.09.2015 :** Don du Sang
Salle Eugène MARTZ
- 28.10.2015 :** Pêche américaine (2x4heures petits poissons)
Association de pêche de la Steingrube
- 07.11.2015 :** Dîner dansant de l'A.S.L.C animé par l'Orchestre Jean-Georges
Salle Eugène MARTZ
- 28.11.2015 :** Concert et marché de Noël
Chorale Ste Cécile
- 16.11.2015 :** Don du sang
Salle Eugène Martz



Rappel

Pour la bonne tenue du fichier d'état-civil, nous vous remercions de bien vouloir :

- Signaler la composition de la famille, pour les nouveaux arrivants
- Signaler à la Mairie tout changement dans le foyer (jeunes quittant le giron familial, personne partant en maison de retraite, etc. ...)
- Signaler tout changement d'adresse, même à l'intérieur du village.

Nous vous informons que l'absence d'inscription des nouveaux arrivants sur le fichier population de la commune peut entraîner la non-inscription des jeunes de 16 ans au parcours de citoyenneté, obligatoire pour filles et garçons (recensement militaire), et le non-enregistrement sur la liste électorale. Dans ce cas, le secrétariat de la Mairie ne pourra être tenu pour responsable.



Le saviez-vous ?

Les cartouches d'encre usagées d'imprimantes ou de photocopieurs peuvent être déposées à la Mairie aux heures d'ouverture !



EMMAÛS récupère gratuitement les objets dont vous n'avez plus l'usage.

Tél : 03.88.82.05.24

Passage à Schœffersheim le jeudi

Emmaüs
STRASBOURG
FONDATEUR ABBÉ PIERRE



Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Mairie ne délivre plus d'autorisation de sortie du territoire aux enfants mineurs. Les parents devront veiller à ce que leur enfant possède une carte nationale d'identité ou un passeport à son nom en cours de validité.

Pour une Carte Nationale d'Identité

Pensez à vous munir de :

- L'ancienne carte
- 2 photos récentes (couleur ou noir et blanc)
- 1 justificatif de domicile (facture gaz, électricité, téléphone, ...) datant de moins de 3 mois
- 1 copie intégrale d'acte de naissance (uniquement pour les enfants mineurs, pour une première demande de C.N.I. ou si l'ancienne est périmée depuis plus d'un an)
- La signature du dossier et la prise d'empreinte se fait en mairie
- 1 timbre fiscal à 25 Euros en cas de non-présentation de l'ancienne carte au guichet de la Mairie (perte ou vol)

Les délais d'obtention sont actuellement de 2 à 3 semaines.

N.B. : Les cartes nationales d'identité délivrées à compter de 1^{er} janvier 2004 sont automatiquement prolongées de 5 ans (sauf pour les mineurs, les remplacements pour perte ou vol et les changements d'identité ou d'adresse). Il n'y a aucune démarche à faire auprès de la Mairie.



**Les numéros utiles**

Sapeurs-pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Appel d'Urgence Européen	112
Centre anti-poisons	03.88.37.37.37
Hôpital de Sélestat	03.88.57.55.55
Hôpital Civil Strasbourg	03.88.11.67.68
Centre de Traumatologie Illkirch	03.88.55.20.00
Gaz de Strasbourg	03.88.75.20.75
U.M.E Erstein	03.88.59.86.20
S.D.E.A. Benfeld	03.88.74.41.41
Sous-préfecture Sélestat	03.88.58.83.58
Centre des Impôts Erstein	03.90.29.91.40
Trésor Public Erstein	03.88.98.08.45
Office du Tourisme Erstein	03.88.98.14.33
Communauté des Communes du Pays d'Erstein	03.88.64.66.74
Emmaüs Scherwiller	03.88.82.05.24



Votre mairie

Tél : 03.88.98.05.67 - fax : 03.88.98.90.08

Courriel : jung.mairie@wanadoo.fr

Le Maire : M. Serge JUNG
Les Adjointes : Mme Marie-Berthe KERN
M. Jean-Jacques STADELWIESER
Mme Betty HUBER



Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

Mardi de 10h00 à 11h30
Jeudi de 19h00 à 20h30
Vendredi de 10h00 à 11h30

N.B. : En dehors de ces horaires, le secrétariat est fermé au public, hors urgence

Malgré tout le soin que nous avons voulu apporter à la rédaction de ce Mini-Lien, il se peut qu'il y ait tout de même une ou plusieurs coquilles qui s'y soient glissées... Merci de votre indulgence.

Une idée, une suggestion, une remarque ? N'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse mél suivante : jung.mairie@wanadoo.fr

Vous souhaitez une version informatisée de ce journal ? Faites-nous en la demande !

Bulletin communal édité par la Commune de Schaeffersheim - Juin 2015
Directeur de la publication : Serge JUNG
Directrice de la rédaction : Marie-Berthe KERN
Conception-réalisation-mise en page : Dominique BAUMERT - Commission Communication
Périodicité de la publication : Semestrielle